



## Suivi des Masters

### Pourquoi ?

- Pour cerner les parcours d'études avant, pendant et après le Master
- Pour analyser l'insertion professionnelle (taux d'emploi stable, statut de l'emploi, rémunération, emploi en adéquation avec la formation...)

### Quand ?

- Les diplômé·e·s de Master sont interrogés dans le cadre de l'enquête nationale. L'OPEIP mesure la situation des diplômé·e·s à 12 mois et 27 mois après l'obtention du diplôme.

### Consulter nos enquêtes

**suivi des diplômés 2015 de Master (enquête réalisée en 2017)**

- [Consultez l'étude en bref](#)

**suivi des diplômés 2015 de Master en Formation continue (enquête réalisée en 2017)**

- [Consultez l'étude en bref](#)

Retrouvez le résultat des enquêtes par Master dans le catalogue des formations

[Consulter le catalogue des formations](#)

Plus d'informations

- [Consultez les études détaillées et les études archivées](#)